



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

SÉANCE ORDINAIRE

DATE : Mardi 17 mai 2016
HEURE : 19 h 30
LIEU : Centre administratif de la MRC

Sont présents: BADGER Donald, maire de Bolton-Ouest
BELLEFROID Martin, maire de Pike River
BISSONNETTE Jean-Charles, maire d'Abercorn
BURCOMBE Richard, maire de Lac-Brome
DANDENAULT Louis, maire de Sutton
DELISLE Normand, maire de Brigham
JANECEK Pierre, maire de Dunham
LÉVESQUE Jean, maire de Frelighsburg
LÉVESQUE Yves, maire de la Ville de Bedford
MERCIER Pauline, représentante de Farnham
PELLETIER Réal, maire de Saint-Armand
PHOENIX Laurent, maire de Ste-Sabine
QUINLAN Pauline, mairesse de Bromont
RIOUX Gilles, maire de Stanbridge Station
ROBERT Lucille, représentante de Cowansville
SANTERRE Albert, maire de Saint-Ignace-de-Stanbridge
SELBY Tom, maire de Brome
SIMARD-GENDREAU Ginette, mairesse de Notre-Dame-de-Stanbridge
ST-JEAN Gilles, maire du Canton de Bedford
VAUGHAN Greg, maire de Stanbridge East

Est absente: RAYMOND Sylvie, mairesse de East Farnham

Formant quorum sous la présidence de monsieur Arthur Fauteux, préfet et maire de la ville de Cowansville.

Sont également présents : Messieurs Robert Desmarais, directeur général, Francis Dorion, directeur général adjoint et directeur du service de la gestion du territoire et M^e Vanessa Couillard, greffière, agissant aux présentes à titre de secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions du public
3. Adoption du procès-verbal du 19 avril
4. Actualités du CLD :
 - 4.1. La grande journée des petits entrepreneurs le 18 juin
 - 4.2. Lancement de la saison touristique le 24 mai à 17 h au site Huttopia Sutton
5. Dossiers de cours d'eau
 - 5.1. Nomination – Branche 1 du cours d'eau Bouchard et cours d'eau sans désignation sur le lot P-2377 du cadastre du Canton de Stanbridge (Stanbridge-East)
 - 5.2. Autorisation de procéder par appel d'offres par invitation pour effectuer des travaux d'entretien dans le cours d'eau Frank Ditch (Saint-Ignace-de-Stanbridge)
6. Avis de motion - Règlement 07-0616 édictant le plan de gestion des matières résiduelles révisé-modifié
7. Rapport du comité régional en sécurité incendie du 5 mai :
 - 7.1. Adoption du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie
 - 7.2. Demande de modification pour la période couvrant la première année du schéma révisé incendie
 - 7.3. Utilisation de l'aide financière pour la formation des pompiers
 - 7.4. Règles de régie interne des comités régionaux
8. Autorisation de verser la subvention provenant du ministère de la Sécurité publique aux municipalités pour la formation des pompiers 2015 volet 3 et 2016 volet 2
9. Rapport du comité d'aménagement du 17 mai :
 - 9.1. Demande d'exclusion - Présentation de l'offre de services pour la municipalité de Brigham
 - 9.2. Présentation pour adoption du règlement 06-0416 modifiant le RCI 06-0514 (équipements de gestion des matières résiduelles)
 - 9.3. Suivi du dossier PIIRL
 - 9.4. Retour sur la rencontre avec la direction régionale MTQ Estrie tenue le 22 avril 2016
 - 9.5. Certificats de conformités
 - 9.5.1. Règlement 458-8 - Farnham
 - 9.5.2. Règlement 699-11-7 - Ville de Bedford
 - 9.5.3. Règlement 397-16 - Notre-Dame-de-Stanbridge
 - 9.5.4. Règlement 124-03-2015 - Frelighsburg
 - 9.5.5. Règlement 125-02-2015 - Frelighsburg
10. Planification stratégique en développement durable de la MRC
 - 10.1. Arrêt de la procédure d'appel d'offres visant la réalisation du plan stratégique de développement durable de la MRC Brome-Missisquoi et rejets de l'ensemble des soumissions
 - 10.2. Autorisation d'effectuer un nouvel appel d'offres pour la réalisation d'une planification stratégique régionale de développement de la MRC Brome-Missisquoi



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

11. Rapport du comité de l'évaluation du 10 mai :
 - 11.1. Modernisation de la matrice graphique en 2016 : mandat à Azimut
 - 11.2. Nouveaux rôles à équilibrer en 2016 (rôle triennal 2017 à 2019)
 - 11.3. Embauche d'une étudiante inspectrice pour l'été
12. Rapport du comité de sécurité publique du 10 mai :
 - 12.1. Campagne 2016 sur le partage de la route
 - 12.2. Programme de réduction des collisions avec la géomatique
 - 12.3. Adoption du plan d'action régionale et locale (PARL) 2016-2017
 - 12.3.1. Sécurité routière : réduction des collisions
 - 12.3.2. Criminalité : toxicologie et phénomènes en émergence
 - 12.4. Nouveaux dossiers traités par le comité de sécurité publique
 - 12.5. Opérations particulières : modulation des heures de patrouille
 - 12.6. Avancement du projet du nouveau poste de police
13. Rapport du comité administratif du 4 mai :
 - 13.1. Comptes à payer
 - 13.2. Participation financière de la MRC Brome-Missisquoi à la campagne de publicité de la région auprès du marché américain
14. Présentation des soldes budgétaires détaillés
15. Rapport de la 1^{re} rencontre du comité sur les services de santé dans Brome-Missisquoi
16. Participation de la MRC à certains tournois de golf en 2016
17. Vente des immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier le 9 juin 2016 (10 h)
18. Octroi du mandat à Servisys pour remplacer un compresseur de l'unité Aeon de chauffage-ventilation-climatisation.
19. Photos des maires le 21 juin 2016
20. Rencontre d'échanges des DG municipaux le 30 mai
21. Calendrier des réunions des comités de la MRC pour mai / juin
22. Correspondance
23. Questions diverses :
24. Deuxième période de questions du public
25. Levée de la séance

180-0516

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL PELLETIER
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE
ET RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour proposé en laissant le sujet « Questions diverses » ouvert.

ADOPTÉ

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un citoyen de Frelighsburg soulève que la municipalité ne semble pas avoir respecté le processus légal en matière d'adoption de règlement.

181-0516

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 AVRIL 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ST-JEAN
APPUYÉ PAR PAULINE QUINLAN
ET RÉSOLU :**

D'adopter le procès-verbal de la séance du 19 avril 2016 tel que rédigé.

ADOPTÉ

LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

Monsieur Desmarais informe les maires que la Grande journée des petits entrepreneurs se tiendra le 18 juin prochain et qu'un rassemblement organisé par le CLD se tiendra au Centre de la nature de Cowansville (<https://www.petitsentrepreneurs.ca/>).

RAPPEL : INVITATION AU LANCEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE LE 24 MAI À SUTTON

Monsieur Desmarais rappelle l'invitation pour les maires au lancement officiel de la saison touristique le 24 mai prochain au centre Hutttopia à Sutton dès 17 h.

182-0516

NOMINATION – BRANCHE 1 DU COURS D'EAU BOUCHARD ET COURS D'EAU SANS DÉSIGNATION

CONSIDÉRANT les travaux sans autorisation effectués dans la branche 1 du cours d'eau Bouchard et un cours d'eau sans désignation sur le lot P-2377 du cadastre du Canton de Stanbridge;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

CONSIDÉRANT l'avis envoyé le 26 février 2016 enjoignant le propriétaire à procéder aux travaux correctifs de remise en état des lieux afin de réduire les effets dommageables sur le milieu;

CONSIDÉRANT que le propriétaire n'a pas donné suite à l'avis dans les délais prévus;

CONSIDÉRANT l'infraction aux articles 3 et 25 du *Règlement 03-0406 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC Brome-Missisquoi* et à la réglementation spécifique au cours d'eau Bouchard;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 25 du *Règlement 03-0406*, le propriétaire a été avisé de son obligation de stabiliser les rives des cours d'eau afin d'éviter tout affaissement du talus et de prendre toutes les mesures appropriées pour empêcher une sédimentation anormale des cours d'eau;

CONSIDÉRANT que les services d'un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec sont requis afin de préparer les plans de remise en état visant notamment à stabiliser les rives du cours d'eau;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 29 du *Règlement 03-0406*, si une personne n'effectue pas les travaux qui lui sont imposés par une disposition du règlement, la MRC peut faire exécuter ces travaux aux frais de cette personne;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR NORMAND DELISLE
ET RÉSOLU**

De procéder à la nomination de la firme *ALPG Consultant inc.* pour la préparation d'un plan de remise en état des lieux et la supervision des travaux correctifs au montant de 5 700 \$, plus taxes si applicable.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

183-0516

AUTORISATION D'EFFECTUER UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LE COURS D'EAU FRANK DITCH

**IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREAU
ET RÉSOLU :**

D'autoriser d'effectuer un appel d'offres sur invitation pour effectuer des travaux d'entretien dans le cours d'eau *Frank Ditch* situé dans la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge.

ADOPTÉ

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 07-0616 ÉDICTANT LE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RÉVISÉ-MODIFIÉ

Avis de la motion est, par la présente, donné par Martin Bellefroid, avec dispense de lecture, qu'à une prochaine séance de ce conseil, ordinaire ou extraordinaire, lui ou un autre à sa place proposera l'adoption du *Règlement numéro 07-0616 édictant le plan de gestion des matières résiduelles révisé-modifié*, le tout conformément à l'article 53.18 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

184-0516

ADOPTION DU SCHEMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT que le conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi a adopté le *Projet de schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie* le 15 décembre 2015 conformément à la *Loi sur la sécurité incendie* (« Loi »);

CONSIDÉRANT que l'attestation de conformité du ministre de la Sécurité publique a été reçue le 2 mai 2016 conformément à l'article 21 de la Loi;

CONSIDÉRANT qu'une fois l'attestation de conformité délivrée, le schéma doit être adopté sans modification et l'autorité régionale (la MRC) peut fixer la date d'entrée en vigueur à une date antérieure au délai légal de 90 jours, le tout conformément aux articles 23 et 24 de la Loi;

CONSIDÉRANT que l'adoption du *Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie* a été précédée d'un avis de convocation accompagné d'une copie dudit projet de schéma;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE MERCIER
APPUYÉ PAR PAULINE QUINLAN
ET RÉSOLU :**

D'adopter le *Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie* et de procéder à une publication dans les journaux afin de décréter la date du 1^{er} juillet 2016 comme étant la date d'entrée en vigueur dudit schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie, le tout conformément aux articles 23 et 24 de la *Loi sur la sécurité incendie*.

Dans les meilleurs délais, une fois l'entrée en vigueur du schéma, de transmettre une copie certifiée conforme du *Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie* ainsi qu'un résumé de celui-ci aux municipalités locales concernées, aux autorités régionales limitrophes et au ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉ

185-0516

**DEMANDE DE MODIFICATION POUR LA PÉRIODE COUVRANT LA PREMIÈRE ANNÉE DU
SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**

CONSIDÉRANT que le conseil des maires de la MRC Brome-Missisquoi a adopté le 17 mai 2016 le *Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie* sans modification et a fixé la date d'entrée en vigueur à une date antérieure au délai légal de 90 jours, soit le 1^{er} juillet 2016, le tout conformément aux articles 23 et 24 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR YVES LÉVESQUE
ET RÉSOLU :**

De demander au ministère de la Sécurité publique, en raison de l'entrée en vigueur du *Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie* le 1^{er} juillet 2016, que la période couverte pour l'an 1 dudit schéma révisé soit du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2017.

ADOPTÉ

Monsieur Louis Dandenault se joint à la séance du conseil des maires.

186-0516

UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS

CONSIDÉRANT que la MRC a reçu deux chèques couvrant les frais de 2 cohortes pour le volet 1 de la formation de pompier 1 pour les remboursements du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016 tel que prévu initialement;

CONSIDÉRANT que dû à un nombre insuffisant de pompiers ayant débuté cette formation lors de cette période, le ministère de la Sécurité publique demande le retour de l'un de ces chèques;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Sécurité publique suggère que l'argent reçu soit déboursé aux municipalités selon les coûts réels. Néanmoins, il est impossible de procéder ainsi en raison des fonds. Le comité régional de sécurité incendie et civile suggère donc de conserver les deux chèques de 6 500 \$ et de distribuer le montant selon le nombre de candidats;

CONSIDÉRANT que les montants pour le remboursement des volets 2 et 3 pour ces mêmes dates seront distribués par le conseil des maires de la MRC du 17 mai 2016;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR NORMAND DELISLE
APPUYÉ PAR PIERRE JANECEK
ET RÉSOLU :**

De conserver les deux chèques de l'ordre de 6 500 \$ chacun pour le remboursement des formations de pompier 1.

ADOPTÉ

187-0516

**ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DES COMITÉS RÉGIONAUX –
SÉCURITÉ INCENDIE**

**IL EST PROPOSÉ PAR YVES LÉVESQUE
APPUYÉ PAR NORMAND DELISLE
ET RÉSOLU :**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

D'adopter les règles de régie interne des comités régionaux en matière de sécurité incendie pour les comités suivants : (i) comité régional de sécurité incendie et civile (CRSIC) ; (ii) comité régional des directeurs de service de sécurité incendie (CRDSSI) ; (iii) comité régional des techniciens en prévention incendie (CRTPI) et (iv) comité régional de coordination des intervenants d'urgence (CRCIU).

ADOPTÉ

INSCRIPTION DES MUNICIPALITÉS AU CANUTEC

Madame Quinlan souligne l'importance pour les municipalités dont le territoire est traversé par une voie ferrée de s'inscrire auprès de CANUTEC (le Centre canadien d'urgence transport), lequel est le premier répondant en cas d'incident ferroviaire. Maxime Roy va effectuer un suivi auprès des municipalités et des services d'incendie concernés.

188-0516

AUTORISATION DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION PROVENANT DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE AUX MUNICIPALITÉS POUR LA FORMATION DES POMPIERS 2015 VOLET 3 ET 2016 VOLET 2

**IL EST PROPOSÉ PAR NORMAND DELISLE
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU**

De procéder au versement de la subvention provenant du ministère de la Sécurité publique aux municipalités citées ci-dessous pour la formation des pompiers 2015 volet 3 et 2016 volet 2 comme suit :

Municipalités	Remise totale
Bedford	6 904,00 \$
Bromont	8 768,00 \$
Cowansville	20 988,48 \$
Dunham	674,00 \$
Farnham	6 829,72 \$
Frelighsburg	674,00 \$
Lac Brome	4 692,50 \$
Saint-Armand	935,00 \$
Stanbridge East	3 530,20 \$
Sutton	8 846,62 \$
Total	62 842,52 \$

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

189-0516

ADOPTION DU RÈGLEMENT 06-0416 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE 06-0514 VISANT À RÉGIR L'IMPLANTATION DE CERTAINES CATÉGORIES D'ÉQUIPEMENTS OU D'INSTALLATIONS DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC BROME-MISSISQUOI

CONSIDÉRANT que la MRC a adopté le *Règlement de contrôle intérimaire 06-0514* visant à régir l'implantation de certaines catégories d'équipements ou d'installations de gestion des matières résiduelles sur le territoire de Brome-Missisquoi lors de la séance régulière du conseil du 17 juin 2014;

CONSIDÉRANT que suite à la réception de l'avis gouvernemental du MAMOT le 19 août 2014 le RCI 06-0514 est entré en vigueur, conformément à la loi ;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Stanbridge Station a transmis à la MRC le 1^{er} mars 2016 par le biais de la résolution 2016-02-11 une demande afin que cette dernière modifie le RCI 06-0514 dans le but d'y autoriser la catégorie *Centre de récupération et de tri des matières résiduelles de construction et de démolition* sur son territoire;

CONSIDÉRANT que le conseil a accepté par le biais de la résolution 96-0316 d'entamer les procédures de modification du RCI 06-0514 afin de donner suite à la demande du conseil de la municipalité de Stanbridge Station ;

CONSIDÉRANT que cette modification vise à autoriser la catégorie « *Centre de récupération et de tri des matières résiduelles de construction et de démolition* » sur le territoire de Stanbridge Station ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été dûment donné lors de la séance régulière du conseil du 19 avril 2016 ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR DONALD BADGER
APPUYÉ PAR PIERRE JANECEK
ET RÉSOLU :**

D'adopter le règlement 06-0416 modifiant le *Règlement de contrôle intérimaire 06-0514 visant à régir l'implantation de certaines catégories d'équipements ou d'installations de gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC Brome-Missisquoi*, le tout, tel que présenté séance tenante.

ADOPTÉ

SUIVI DU DOSSIER PIIRL

Monsieur Dorion informe les maires que les précisions exigées par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'approbation du PIIRL ont été acheminées par le consultant *Norda Stelo* (anciennement ROCHE). En date d'aujourd'hui, le tout a été acheminé au responsable du MTMDET pour approbation en leur demandant de traiter les informations de façon prioritaire.

Les formulaires et modalités du programme de réhabilitation du réseau routier local sont maintenant disponibles. Monsieur Dorion acheminera un courriel d'information sur la procédure à suivre à toutes les directions générales des municipalités.

190-0516

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ: RÈGLEMENT 458-8 – FARNHAM

CONSIDÉRANT que la ville de Farnham a transmis à la MRC le 10 mai 2016 le règlement 458-8 modifiant le règlement relatif au zonage 458;

CONSIDÉRANT que ce règlement vise principalement à :

- Modifier les dispositions d'implantation des clôtures;
- Modifier les dispositions sur les exigences concernant les systèmes de drainage de surface pour les stationnements ;
- Modifier les dispositions relatives aux affiches non lumineuses;
- Ajout à l'annexe A des classes d'usages suivantes : fleuriste, salle ou salon de quilles, salon funéraire, crématorium et autres services funèbres.
- Modifier les grilles des spécifications pour les zones : C5-001, C5-002, I3-002, CM-001, CM-006, CM-009, I2-001, P1-022, H3-120 et H4-152.
- Modifier l'annexe K - Plan de zonage : retrait du lot 4 344 537 de la zone P1-030 pour l'inclure à la zone H4-152.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR YVES LÉVESQUE
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 458-8 de la ville de Farnham **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

191-0516
Annulée par la
résolution 222-0616

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ: RÈGLEMENT 699-11-7 – VILLE DE BEDFORD

CONSIDÉRANT que la ville de Bedford a transmis à la MRC le 16 mai 2016 le règlement 699-11-7 modifiant le règlement relatif au zonage 699-11;

CONSIDÉRANT que ce règlement vise à modifier le plan de zonage afin d'agrandir la zone RB-2 à même une partie de la zone IA-1;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GILLES RIOUX
APPUYÉ PAR MARTIN BELLEFROID
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 699-11-7 de la ville de Bedford **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ



No de résolution
ou annotation

192-0516

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ: RÈGLEMENT 397-16 – NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE

CONSIDÉRANT que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a transmis à la MRC le 9 mai 2016 le règlement 397-16 modifiant le règlement relatif au zonage 315-08 ;

CONSIDÉRANT que ce règlement vise à ajouter à la classe d'usage *Services, commerces et industries agricoles (A4)* l'usage *Activités d'entreposage, de conditionnement et de transformation correspondant à la définition d'activités agricoles de la LPTAA*.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR TOM SELBY
APPUYÉ PAR JEAN LÉVESQUE
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 397-16 de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge **CONFORME** aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

193-0516

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ: RÈGLEMENT 124-03-2015 – FRELIGHSBURG

CONSIDÉRANT que la municipalité de Frelighsburg a transmis à la MRC le 12 mai 2016 le règlement 124-03-2015 modifiant le règlement relatif au zonage 124-2010 ;

CONSIDÉRANT que ce règlement vise à intégrer les dispositions relatives aux îlots déstructurés afin de se conformer au règlement 05-0314 modifiant le schéma d'aménagement.

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GREG VAUGHAN
APPUYÉ PAR YVES LÉVESQUE
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 124-03-2015 de la municipalité de Frelighsburg **CONFORME** au schéma d'aménagement et de développement numéro 05-0508 modifié par les règlements 02-0309, 07-0609, 10-1209, 07-1010, 06-0311, 10-1211 et 05-0314. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

194-0516

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ: RÈGLEMENT 125-02-2015 – FRELIGHSBURG

CONSIDÉRANT que la municipalité de Frelighsburg a transmis à la MRC le 12 mai 2016 le règlement 125-02-2015 modifiant le règlement relatif au lotissement 125-2010 ;

CONSIDÉRANT que ce règlement vise à intégrer les dispositions relatives aux îlots déstructurés afin de se conformer au règlement 05-0314 modifiant le schéma d'aménagement;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR GILLES ST-JEAN
APPUYÉ PAR JEAN-CHARLES BISSONNETTE
ET RÉSOLU:**

De déclarer le règlement 125-02-2015 de la municipalité de Frelighsburg **CONFORME** au schéma d'aménagement et de développement numéro 05-0508 modifié par les règlements 02-0309, 07-0609, 10-1209, 07-1010, 06-0311, 10-1211 et 05-0314. D'autoriser la greffière à transmettre, par le biais de la présente résolution, un certificat de conformité à l'égard dudit règlement.

ADOPTÉ

195-0516

**ARRÊT DE LA PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES VISANT LA RÉALISATION DU PLAN
STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA MRC BROME-MISSISQUIO ET
REJET DE L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONS**

CONSIDÉRANT que le conseil des maires a autorisé le 19 avril 2016 (résolution 164-0416) de procéder par un appel d'offres par invitation pour la réalisation d'une planification stratégique régionale de développement de la MRC;

CONSIDÉRANT qu'à titre d'organisme public, la MRC Brome-Missisquoi a pour mission notamment d'assurer une saine gestion des fonds publics;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

CONSIDÉRANT que suivant l'analyse des soumissions par le comité de sélection, il est recommandé de mettre fin à la présente procédure d'appel d'offres et de rejeter l'ensemble des soumissions reçues, conformément à l'article 15.2 du devis, pour motifs que les prix soumis surpassent le budget estimé;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR LOUIS DANDENAU
ET RÉSOLU**

Conformément à l'article 15.2 du devis, de mettre fin à la présente procédure d'appel d'offres visant la réalisation d'une planification stratégique régionale de développement de la MRC et de rejeter l'ensemble des soumissions reçues. D'acheminer la présente résolution aux soumissionnaires ayant déposé une soumission.

ADOPTÉ

196-0516

AUTORISATION D'EFFECTUER UN NOUVEL APPEL D'OFFRES POUR LA RÉALISATION D'UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC

CONSIDÉRANT que le conseil des maires a rejeté, conformément au devis, l'ensemble des soumissions reçues lors du premier appel d'offres visant la réalisation d'une planification stratégique régionale de développement de la MRC, en raison des prix onéreux ;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR LOUIS DANDENAU
ET RÉSOLU :**

D'effectuer un nouvel appel d'offres sur invitation et par évaluation et pondération pour la réalisation d'une planification stratégique régionale de développement de la MRC Brome-Missisquoi, le tout conformément à l'article 936.0.1.1 du *Code municipal*.

Puisque l'ensemble des soumissions reçues lors du premier appel d'offres visant la réalisation d'une planification stratégique régionale de développement de la MRC ont été rejeté, le devis a été modifié et le bassin de fournisseur potentiel a été élargi.

ADOPTÉ

197-0516

MODERNISATION DE LA MATRICE GRAPHIQUE : OCTROI DU MANDAT À AZIMUT

CONSIDÉRANT que le service de l'évaluation doit moderniser la matrice graphique des municipalités;

CONSIDÉRANT que les mandats de rénovation cadastrale de Dunham et de Pike River doivent être traités.

CONSIDÉRANT que les articles 935, 936 et 938.0.2 du *Code municipal* (ayant trait aux contrats municipaux) ne s'appliquent pas à un contrat dont « l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise (...) à assurer la comptabilité avec des systèmes, progiciels ou logiciels existants » (article 938(6) a) *Code municipal*)

CONSIDÉRANT que les sommes sont prévues au budget 2016 pour un tel mandat;

**EN CONSÉQUENCE
IL EST PROPOSÉ PAR LAURENT PHOENIX
APPUYÉ PAR RÉAL PELLETIER
ET RÉSOLU**

D'accorder, de gré à gré, le mandat de modernisation de la matrice graphique à la firme *Azimut inc.*, lequel mandat inclut les items suivants :

- Licence GOrôle : 4 950 \$
- Licence GOdossier, installation, formation et soutien technique : 9 250 \$
- Licence GMatrice (module OCTR), installation et formation : 4 575 \$
- Licence GMatrice (module TR et TNR), installation, formation et soutien technique : 15 125 \$
- Modernisation des matrices graphiques de Notre-Dame-de-Stanbridge, Pike River, Saint-Armand, Saint-Ignace-de-Stanbridge, Sainte-Sabine et Dunham : 16 572 \$
- Entretien annuel à compter de 2017 : 3 402 \$

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.



No de résolution
ou annotation

198-0516

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**EMBAUCHE D'UNE ÉTUDIANTE INSPECTRICE EN ÉVALUATION POUR LA
SAISON ESTIVALE 2016**

**IL EST PROPOSÉ PAR YVES LÉVESQUE
APPUYÉ PAR GINETTE SIMARD GENDREAU
ET RÉSOLU :**

D'embaucher, rétroactivement au 9 mai 2016, madame Laurence Gagnon comme inspectrice junior en évaluation au salaire de 15 \$ / heure pour une période initiale de 12 semaines débutant le 9 mai 2016. De prolonger son mandat d'au plus huit semaines pour compenser le surcroît de travail du service pour transférer toutes les municipalités dans le nouveau système PG dès maintenant, si son rendement le justifie.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

199-0516

CAMPAGNE 2016 SUR LE PARTAGE DE LA ROUTE

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN
APPUYÉ PAR ALBERT SANTERRE
ET RÉSOLU :**

1. De mettre en œuvre la campagne 2016 sur le partage sécuritaire de la route pour sensibiliser les cyclistes, les automobilistes et les conducteurs de poids lourds.
2. De produire des bannières pour les afficher lors des événements, des feuillets d'information pour les camionneurs, une campagne dans les médias sociaux et une publicité sur la nouvelle carte touristique et la nouvelle carte de vélo pour un budget d'environ 4 125 \$.
3. D'investir une somme d'environ 3 250 \$ provenant du budget du comité et de demander à la ville de Bromont si elle souhaite participer à la campagne en investissant une somme d'environ 900 \$.
4. D'organiser une conférence de presse pour le lancement de la campagne le 13 juin à 11 h au bureau de la MRC.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

200-0516

**PROGRAMME DE RÉDUCTION DES COLLISIONS -
COLLABORATION AVEC LA GÉOMATIQUE**

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE MERCIER
APPUYÉ PAR GILLES ST-JEAN
ET RÉSOLU :**

Que le service de géomatique de la MRC collabore avec la Sûreté du Québec pour compiler les accidents et les interventions de la Sûreté du Québec en les cartographiant par microsecteurs sur le territoire de la MRC.

ADOPTÉ

201-0516

ADOPTION DU PLAN D'ACTION RÉGIONAL ET LOCAL (PARL) 2016-2017

**IL EST PROPOSÉ PAR TOM SELBY
APPUYÉ PAR RICHARD BURCOMBE
ET RÉSOLU :**

D'adopter le Plan d'action régional et local (PARL) 2016-2017 avec les priorités suivantes :

1. Réduction des collisions avec dommages corporels;
2. La cybercriminalité, particulièrement chez les jeunes et les aînés;
3. La toxicologie, particulièrement le trafic de méthamphétamine.

ADOPTÉ

NOUVEAUX DOSSIERS TRAITÉS PAR LE COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Monsieur Desmarais informe les maires qu'à l'occasion, le comité de sécurité publique pourra inviter des spécialistes de la Sûreté du Québec provenant de divers domaines pour faire découvrir ces services et explorer de nouvelles solutions sur différentes problématiques. Il suggère d'inviter pour la prochaine séance une polygraphe de très grande renommée en Amérique du Nord, la policière Nancy Simard.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES : MODULATION DES HEURES DE PATROUILLE

Le lieutenant Campagna est autorisé à moduler les heures de patrouille dans le but d'accumuler une réserve d'heures pour réaliser, au besoin, des opérations ciblées et urgentes. Néanmoins, le conseil des maires portera une attention particulière à ce dossier afin de ne pas négliger une présence sur le territoire.

AVANCEMENT DU PROJET DU NOUVEAU POSTE DE POLICE

La SQI devrait savoir le 18 mai si les crédits sont accordés par le Conseil du trésor pour la réalisation du projet. La ville donnera prochainement le mandat à une firme d'ingénieurs pour réaliser les plans et devis. La construction est toujours prévue en 2017.

202-0516

COMPTES À PAYER

**IL EST PROPOSÉ PAR ALBERT SANTERRE
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX
ET RÉSOLU:**

D'autoriser les dépenses excédant le pouvoir du comité administratif et d'autoriser le paiement de l'ensemble des dépenses en date du 3 mai 2016, à savoir:

DÉPENSES À AUTORISER PAR LE CONSEIL	
C06005PRR0002 (programme RénoRégion)	9 801,13 \$
C06005PRR0004 (programme RénoRégion)	10 241,00 \$
Laliberté, Pierre (gestion des dossiers SHQ)	9 954,01 \$
R.I.E.D.S.B.M. (RDD 2015)	23 571,31 \$
Sous-total	53 567,45 \$

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

203-0516

PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MRC BROME-MISSISQUOI À LA CAMPAGNE DE PUBLICITÉ DE LA RÉGION AUPRÈS DU MARCHÉ AMÉRICAIN

CONSIDÉRANT que la conjoncture économique est favorable pour attirer des Américains dans la région de Brome-Missisquoi;

CONSIDÉRANT qu'en mettant en valeur la destination, ses points d'intérêts et ses activités répondant aux attentes des Américains, toutes les entreprises de la région en bénéficient;

CONSIDÉRANT que la région Brome-Missisquoi a intérêt à être présente sur le marché américain limitrophe (Vermont) lors du processus de choix de la destination d'escapade estivale;

CONSIDÉRANT que Tourisme Cantons-de-l'Est a confirmé sa participation financière à la campagne de publicité pour un montant de 10 000 \$, conditionnellement à ce que ladite la campagne vise les touristes américains;

CONSIDÉRANT que plusieurs entreprises touristiques majeures et des organismes de développement touristique se sont engagés à participer financièrement à la campagne de publicité pour un montant de 12 000 \$;

CONSIDÉRANT que le budget de la campagne totalise un montant de 37 000 \$ et afin d'atteindre le budget nécessaire pour mener adéquatement cette campagne, il est nécessaire que la MRC Brome-Missisquoi participe financièrement à la hauteur de 15 000 \$, afin de promouvoir sa région et conséquemment, d'en faire bénéficier l'ensemble de ses entreprises;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR YVES LÉVESQUE
APPUYÉ PAR TOM SELBY
ET RÉSOLU**

D'autoriser la MRC Brome-Missisquoi à participer financièrement à la campagne de publicité de la région auprès du marché américain limitrophe (Vermont) à la hauteur de 15 000 \$.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

PRÉSENTATION DES SOLDES BUDGÉTAIRES DÉTAILLÉS

Monsieur Desmarais présente les soldes budgétaires détaillés pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2016.



No de résolution
ou annotation

204-0516

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

**RAPPORT DE LA 1^{RE} RENCONTRE DU COMITÉ SUR LES SERVICES DE SANTÉ DANS
BROME-MISSISQUOI**

Monsieur Desmarais fait rapport au conseil de l'Assemblée générale de constitution et de la première rencontre du comité sur les services de santé dans Brome-Missisquoi, lequel s'est tenu le jour même.

PARTICIPATION DE LA MRC À CERTAINS TOURNOIS DE GOLF EN 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR PAULINE QUINLAN
APPUYÉ PAR GREG VAUGHAN
ET RÉSOLU :**

D'aider financièrement les organismes suivants en participant à leur tournoi de golf et de nommer les maires suivants pour chacun des cinq (5) tournois ci-dessous et d'assumer les frais d'inscription ainsi que les dépenses afférentes sous présentation de pièces justificatives :

TOURNOIS	JOUEURS	DATE	ENDROITS
Échec-au-Crime	- Ginette Simard Gendreau - Sylvie Raymond	25 mai 2016	Club de Golf de Roxton Pond
Chambre de commerce de Cowansville	- Denis Beauchamp (CLD) - Ginette Simard Gendreau	1 ^{er} juin 2016	Club de golf de Cowansville
Fondation BMP	- Jean Lévesque - Robert Desmarais	22 juin 2016	Château Bromont
Regroupement soutien aux aidants Brome-Missisquoi	- Louis Dandenault - Lucille Robert	8 juillet 2016	Club Château-Bromont
Fondation Maison Au Diapason	- Jean Lévesque - Pierre Janecek	30 août 2016	Golf du Parcours du Vieux Village à Bromont

Les participants des tournois de golf ont la responsabilité de se trouver un substitut en cas d'absence.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT FONCIER

Monsieur Desmarais informe les maires que la vente des immeubles pour défaut de paiement de l'impôt foncier de la MRC aura lieu le 9 juin 2016 à compter de 10 h. En date d'aujourd'hui, quatre propriétés sont inscrites pour ladite vente.

205-0516

**OCTROI DU MANDAT À SERVISYS POUR REMPLACER UN COMPRESSEUR DE L'UNITÉ
AON DE CHAUFFAGE-VENTILATION-CLIMATISATION**

**IL EST PROPOSÉ PAR MARTIN BELLEFROID
APPUYÉ PAR LAURENT PHOENIX
ET RÉSOLU**

D'octroyer le mandat à Servisys pour remplacer et installer un compresseur de l'unité Aon de chauffage-ventilation-climatisation au montant de 8 350 \$, plus taxes si applicable, ainsi qu'un protecteur de phase pour prévenir les surtensions électriques au montant de 385 \$, plus taxes si applicable.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.

206-0516

MOSAÏQUE DE PHOTOS DU CONSEIL DES MAIRES 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LÉVESQUE
APPUYÉ PAR PAULINE QUINLAN
ET RÉSOLU :**

D'octroyer un contrat à madame Nathalie Martin, photographe, au montant de 990 \$, plus taxes afin d'effectuer une mosaïque de photos de tous les membres du conseil et de trois membres de la direction, à compter d'approximativement 18 h le 21 juin 2016.

Monsieur Martin Bellefroid se retire des délibérations en soulignant son intérêt.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorier, certifie que les crédits sont suffisants aux fins des présentes dépenses.



No de résolution
ou annotation

207-0516

**Procès-verbal du conseil de la
Municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi**

RENCONTRE D'ÉCHANGES DES DG MUNICIPAUX LE 30 MAI 2016

Monsieur Desmarais informe les maires que la prochaine rencontre d'échanges avec les DG municipaux aura lieu le 30 mai 2016 en après-midi.

CORRESPONDANCE

La résolution 16-04-126 adoptée par la ville de Bedford concernant les fusions éventuelles des OMH, est présentée au conseil.

QUESTIONS DIVERSES

Robert Desmarais souligne que lors du prochain congrès de la FQM en septembre prochain, le président du comité des carrières et sablières, monsieur Gilles St-Jean, accompagné de monsieur François Daudelin, coordonnateur des carrières et sablières, présenteront la méthode de vérification des quantités déclarées par les exploitants.

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR JEAN LÉVESQUE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

Que la séance soit levée.

ADOPTÉ


Arthur Fauteux, préfet


M^e Vanessa Couillard, avocate, greffière

Le procès-verbal de ladite session sera approuvé lors d'une session ultérieure.